

Enquête de Mobilité scolaire

Communes de Brigue, Loèche, Naters et Viège

Document de synthèse

Août 2021



Contact :
ATE Association transports et environnement
Bureau romand
9, rue des Gares
1201 Genève
022 734 70 44
bureau-romand@ate.ch

Co-rédaction : Noam Martin & Louise Drompt

1	L'ATE en quelques mots	2
2	Enquête et taux de retour	2
3	Distances et modes de déplacement	3
3.1	Distances et modes de déplacement par commune	4
4	Autonomie des enfants	5
5	Dangers identifiés	6
6	Intérêt pour un système d'accompagnement scolaire	7
6.1	Le rôle de l'ATE	8
7	Potentiel pour des Pedibus et Vélobus	8

1 L'ATE en quelques mots

L'ATE Association transports et environnement œuvre depuis 1979 en faveur d'une mobilité innovante et respectueuse de l'environnement et du climat.

Le Bureau romand de l'ATE conduit des projets et des campagnes de promotion et de sensibilisation autour de la mobilité douce et mène des actions qui améliorent la sécurité des enfants et des aînés.

Le Pedibus et le Vélobus permettent aux enfants d'expérimenter la mobilité douce et en groupe. Ainsi, ils apprennent les bons comportements dès leur plus jeune âge, de manière ludique et sécurisée.

En Valais, l'ATE conduit les campagnes Pedibus et Vélobus, en assure la promotion, l'information et soutient parents et communes qui y participent. Le canton du Valais participe au financement de ces deux campagnes. Des lignes Pedibus sont organisées et opérationnelles en Valais Romand. Les premières lignes de Vélobus voient le jour cet automne en Valais central.

2 Enquête et taux de retour

D'entente avec le Service de la mobilité et le Service de l'enseignement du Canton du Valais, l'ATE a réalisé une enquête pour mieux comprendre les habitudes et besoins de mobilité des enfants haut-valaisans sur le chemin de l'école. L'enquête a été réalisée dans les 4 communes de Brigue, Loèche, Naters et Viège, qui offrent un contexte favorable aux déplacements à pied et à vélo des enfants.

La distribution du questionnaire auprès des familles des élèves du niveau primaire 1H-8H s'est déroulée en mai 2021 par l'entremise des écoles. 2195 questionnaires ont été retournés en juin 2021, ce qui représente un taux de retour de près de 60%, des chiffres significatifs permettant une analyse pertinente.

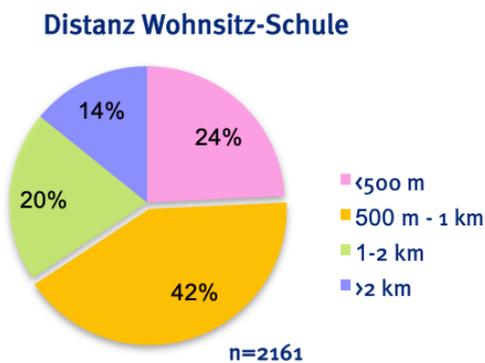
Le présent document résume les principaux résultats de l'enquête. Par souci de précision lors de l'analyse, ce document de synthèse reprend les questions en allemand, telles qu'elles figuraient dans le questionnaire.

Commune	Nombre de participants	Taux de retour des questionnaires
Brig	765	58,8%
Leuk	227	56,7%
Naters	670	60,9%
Visp	533	59,2%
Total participants	2195	59,3%

3 Distances et modes de déplacement

Une majorité d'élèves des quatre communes habitent dans un rayon d'1 km de leur école : 24% parcourent moins de 500 m et 42% se déplacent sur une distance comprise entre 500m et 1km. Environ un tiers (34%) doit parcourir plus d'1 km pour arriver à l'école.

Pour l'ensemble de ces trajets, une forte majorité privilégie la marche à pied (67%). Si l'on se réfère aux calculs de vitesse moyenne d'un trajet pédestre pour un enfant¹, ces enfants marchent entre 8 et 15 minutes. Cette moyenne s'avère sensiblement plus élevée que dans les enquêtes menées par l'ATE sur d'autres communes valaisannes, tel qu'à Arbaz et Ayent², par exemple.

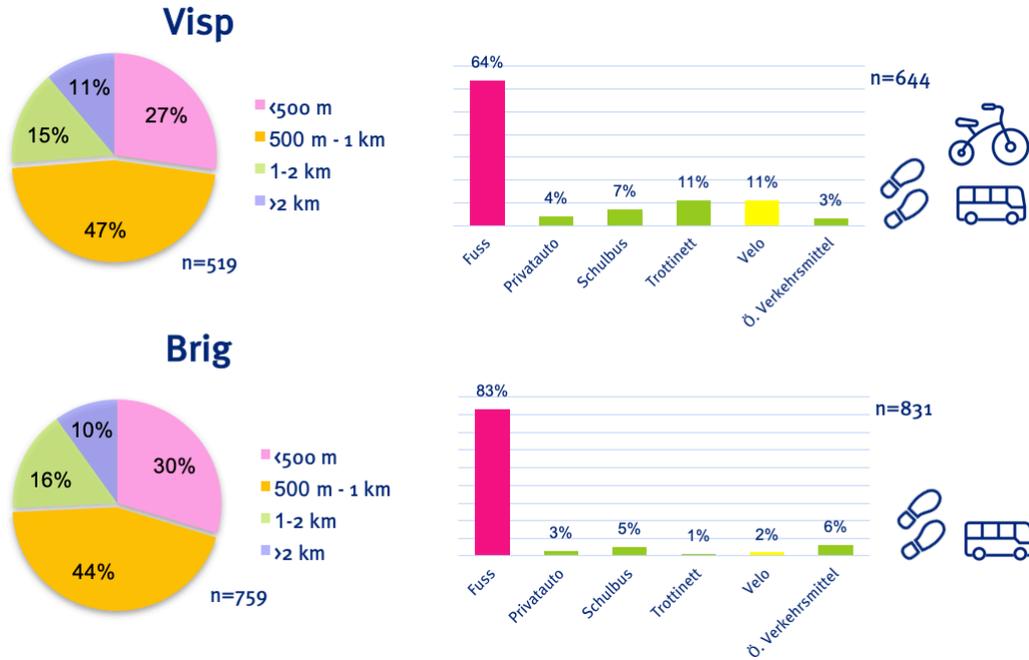


¹ Selon la vitesse moyenne d'un enfant calculée par David, K. et Sullivan, M. (2005). Expectations for walking speeds : standards for students in elementary schools. Pediatric Physical Therapy, 120-127.

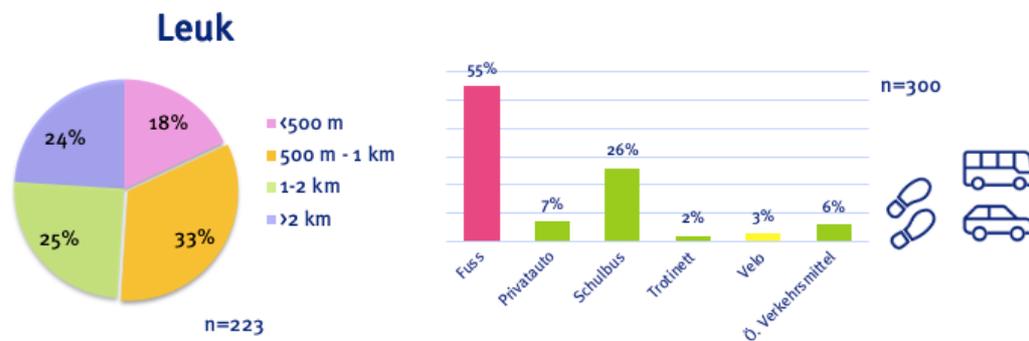
² ATE. (2020-2021). Plan Mobilité Scolaire Ayent, Arbaz, p. 41.

3.1 Distances et modes de déplacement par commune

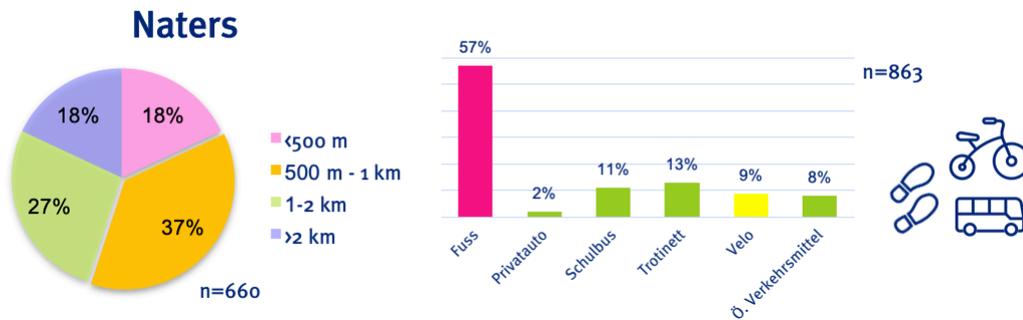
A Viège et Brigue, les distances parcourues par les enfants pour rejoindre l'école sont très similaires : une majorité d'enfants (Viège : 47% ; Brigue : 44%) parcourt 500 m à 1 km. En revanche, les pratiques modales des jeunes viégeois-es sont plus variées que celles des enfants de Brigue, qui sont très majoritairement piétons.



Les enfants de Loèche sont ceux qui parcourent les plus grandes distances de l'enquête. Ils sont également les plus grands utilisateurs du bus scolaire (26%) et de la voiture privée (7%). Enfin, cette commune a aussi le taux le plus faible de trajets à pied (55%).



De même à Naters où le taux de trajets à pied est relativement faible (57%). A titre de comparaison, les plans de mobilité scolaire réalisés en Valais font ressortir des taux qui avoisinent les chiffres de Viège et Brigue (65-85%). Cette situation s'explique en partie par la topographie de Loèche et Naters, qui accroît la durée des trajets vers l'école. Toutefois, le taux d'utilisation d'une voiture privée à Naters reste le plus bas de l'enquête (2%).



4 Autonomie des enfants

En moyenne, les parents interrogés jugent que leur enfant peut se rendre à l'école, seul et à pied, dès 6 ans. A titre de comparaison, le Bureau de prévention des accidents recommande plutôt un âge de 7-8 ans pour se rendre seul à pied à l'école³.

Âge moyen enquête A pied	Recommandation du BPA
6,0 ans	7-8 ans



Concernant les déplacements à vélo, l'âge moyen auquel les parents jugent leur enfant autonome est de 9,4 ans. Une moyenne à nouveau plus précoce que les recommandations de PRO VELO, qui estime qu'un enfant est autonome de manière sûre plutôt vers 11 ans⁴.

Âge moyen enquête A vélo	Recommandation par PRO VELO
9,4 ans	10-12 ans



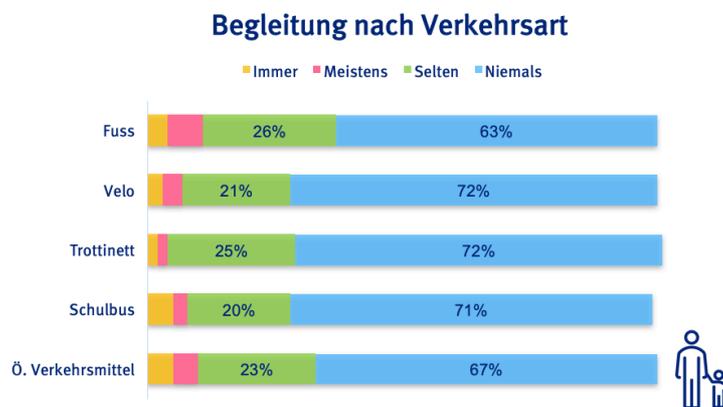
³ bfu-bpa, 2016, « Trajets scolaires à pied », p.18.

⁴ Pro Velo Suisse, 2021, « Manuel des cours de conduite cycliste – Version 2021 », p.1. En se basant sur son expérience, PRO VELO estime que les enfants ne peuvent évoluer de manière sûre et autonome dans le trafic qu'à partir de l'âge de 10-12 ans. En-deçà de cet âge, ils doivent être convenablement encadrés pour pouvoir circuler sur les routes principales.

Lorsque l'on s'intéresse au taux d'accompagnement parental selon le type de transport, la tendance se confirme. Sur le chemin de l'école, 63% des parents n'accompagnent jamais leur enfant lorsqu'ils s'y rendent à pied.

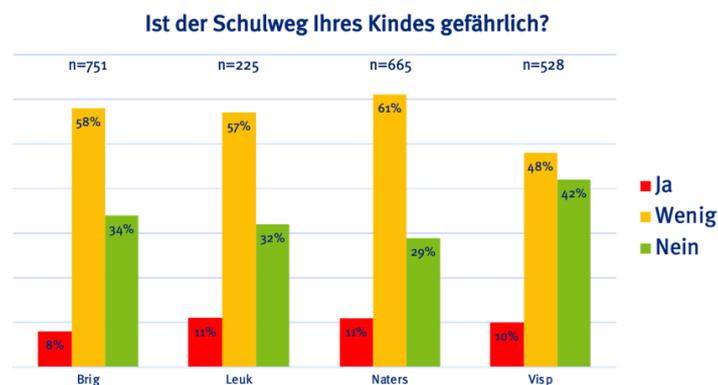
Pour le vélo le pourcentage monte même à 72%. Si ce chiffre est à relativiser – les enfants de ces communes n'allant que peu l'école par ce biais (6%) – cela constitue malgré tout environ 90 enfants sur 130 qui sont autonomes à vélo.

Ces chiffres contrastent avec les résultats d'autres localités valaisannes : le Plan de mobilité scolaire de Plan-Conthey indique que 46% des parents accompagnent toujours leurs enfants à l'école⁵.



5 Dangers identifiés

Cette autonomie précoce peut en partie s'expliquer par la perception du danger exprimée par les parents des quatre communes. En effet, les résultats de l'enquête montrent qu'une part significative d'entre eux juge le chemin de leurs enfants « pas » ou « peu » dangereux. Seule une moyenne de 10% des parents estime que le chemin de l'école est dangereux.



⁵ ATE. (2018). Plan Mobilité Scolaire Plan-Conthey, p. 16.

Dans leurs commentaires, les parents pointent d'ailleurs quelques dangers préoccupants que l'on peut regrouper en 4 catégories principales.

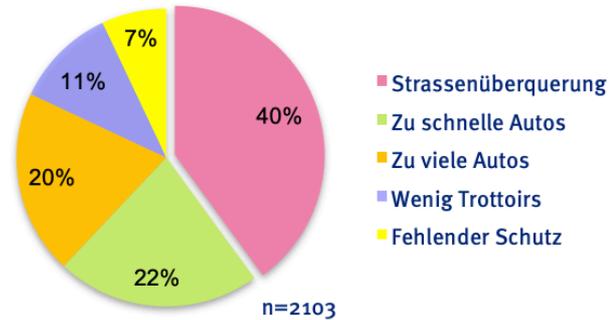
Dans 3 des 4 communes (Brigue- Naters –Viège), ils indiquent un fort sentiment de **danger lors de la traversée de la route**.

Dans ces mêmes localités, les **zones 30km/h** sont pointées du doigt, l'absence de passages-piéton déconcertant souvent les enfants.

Les **trottoirs**, inadaptés ou inexistant, constituent un des problèmes les plus récurrents. A Naters notamment, les voitures se croisent sur des trottoirs abaissés qui ne jouent simplement pas leur rôle.

Enfin, la **densité et la vitesse du trafic routier**, causes principales d'accidents, représentent également deux facteurs de danger fortement relevés par les parents.

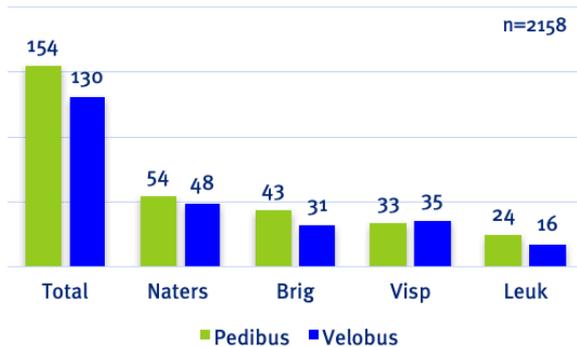
Welche Gefahren ?



6 Intérêt pour un système d'accompagnement scolaire

Dans ce contexte, l'enquête montre qu'une partie non négligeable de parents présente un intérêt pour l'organisation de lignes d'accompagnement à pied ou à vélo.

Interesse an einem Begleitsystem



Selon l'expérience de l'ATE, même si le nombre de parents intéressés peut sembler limité, il y a clairement un intérêt et un potentiel pour créer des lignes de **Pedibus** et de **Vélobus**, qui peuvent s'organiser dès 2 familles.

6.1 Le rôle de l'ATE

Sur la question de la responsabilité de l'organisation d'un système d'accompagnement, les parents intéressés par un système d'accompagnement sont relativement divisés : la majorité des parents en faveur du Pedibus ou du Vélobus estime que c'est le rôle de la commune (48% et 52%). Le reste est plutôt partagé entre une organisation via l'école (34% et 30%) ou entre parents directement (19% et 18%).

Selon l'expérience de l'ATE, la coopération entre ces trois acteurs est indispensable pour que des solutions durables de mobilité soient mises en place.

L'Association transports et environnement se situe à la jonction entre autorités communales, parents et écoles. Elle coordonne et adopte un rôle d'intermédiaire, permettant de faire le lien entre ces trois entités. Concrètement, c'est une prestation complète – expertise, mise en relation, matériel, conseil et communication – qui est réalisée.

Wer sollte dieses Begleitsystem organisieren ?

	Eltern	Schule	Gemeinde	
Pro-Pédibus Eltern	19%	34%	48%	n=202
Pro-Velobus Eltern	18%	30%	52%	n=158



ATE

- Expertise
- Matériel
- Accompagnement
- Suivi

7 Potentiel pour des Pedibus et Vélobus

En conclusion de cette enquête, il apparaît que le Pedibus et le Vélobus sont des solutions qui peuvent aisément s'intégrer dans les pratiques de mobilité des enfants de ces 4 communes.

Cet accompagnement permet de palier aux problèmes de sécurité identifiés par les parents et de renforcer l'autonomie des enfants, tout en limitant la présence de parents-taxis.

L'ATE a prévu quatre réunions cet automne, à l'intention des 154 familles intéressées par le Pedibus et des 130 familles intéressées par le Vélobus. Ce sera l'occasion de les informer, de leur permettre de confirmer leur intérêt, de poser leurs questions et bien-sûr de les aider à créer leurs lignes.



Viège – 24 août
Naters – 26 août

Loèche – 8 sept.
Brigue – 9 sept.

